

## Comment la CEF s'est décidée à aller devant le Conseil d'Etat

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Brèves](#), [Conférence épiscopale](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date** : 5 novembre 2020

Dans [Le Figaro](#), **Jean-Marie Guénois** explique que c'est la pression des fidèles qui a convaincu l'épiscopat :

une dizaine d'évêques estimèrent - sous la pression de fidèles et de prêtres excédés - qu'ils ne pouvaient rester inertes. Ils déposèrent un recours au Conseil d'État. Dans un premier temps, la Conférence des évêques tenta une négociation avec Matignon pour des messes publiques. Le refus catégorique de **Jean Castex** vendredi et la pression interne de beaucoup d'évêques, lundi lors d'une visioconférence, décidèrent Mgr **Éric de Moulins-Beaufort** à mécontenter des évêques plutôt progressistes qui comptaient se soumettre et à déposer in extremis un recours, en tant que conférence épiscopale, devant le Conseil d'État. Quel que soit le résultat, les fidèles n'auraient pas compris une nouvelle passivité.